

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00015

Numéro SIREN : 381 228 824

Nom ou dénomination : 2 MCS

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2021 sous le numéro de dépôt 386

1991/1315
 POUR VALOIR PROCES-VERBAL
 DE DEPOT
 SOUS LE N°
 LE 11/11/2020
 LE GREFFIER DU TRIBUNAL

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MCS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise : 9 rue Villa aux Jeux 50430 ST GERMAIN SUR AY		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * 3 8 1 2 2 8 8 2 4 0 0 0 2 9			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	39 753 28 303 11 450	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	15 929 240 143 612 15 785 628	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	20 479 633 20 479 633	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	15 15	
	Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI	20 20		
TOTAL (II)		BJ	BK	36 448 660 171 915 36 276 745	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BP	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BR	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	240 207 240 207
		Autres créances (3)	BZ	CA	14 070 14 070
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	10 233 10 233
Disponibilités		CF	CG	15 218 856 15 218 856	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	212 212	
TOTAL (III)		CJ	CK	15 483 577 10 233 15 473 344	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Prièmes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	51 932 237 182 148 51 750 089	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	5 985	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME

SAGE Experts-comptables Janvier 2020

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2020

Désignation de l'entreprise		SAS 2 MCS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7 776 000...)	DA	7 776 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800 000		
	Réserve statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserve réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours E1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * E2)	DG	28 297 776		
	Report à nouveau	DH	2 000 000		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 265 480		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	41 139 256		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 190 903		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E1)	DV	3 927 174		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	65 248		
	Dettes fiscales et sociales	DY	424 932		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régulier	Autres dettes	EA	2 576		
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	10 610 833		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	51 750 089		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 724 846			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Néant *

Désignation de l'entreprise		SAS 2 MCS				Exercice N		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	1 210 567	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		1 210 567	FK		FL	1 210 567
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	13 645	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (1)						PR	1 224 213
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	404 190	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	45 842	
	Salaires et traitements *					FY	438 946	
	Charges sociales (10)					FZ	184 045	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} dotations aux amortissements *				GA	5 391
			} dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (11)						GF	1 078 414	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG	145 799	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 147 777	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	585 933	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	10 233	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	3 743 942	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	153 845	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	267 294	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	421 139	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 322 803	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 468 602	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2 MCS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	417	
	Repises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	417	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 767	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	7 500	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	22 267	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(21 850)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	1 181 272	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 968 572	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 703 092	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 265 480	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	16 716
		Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	209 225	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	18 269	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	13 645	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A3	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A4		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N			
Pénalités et amendes	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Sorties immobilisations financières	14 767			
Sorties immobilisations corporelles	7 500			
		417		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***
Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

DGFIP N°2057-SD 2020

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	20 479 633	UM	5 985	UN	20 473 648			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	20	UV		UW	20			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	240 207		240 207					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	14 070		14 070				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	212		212					
	TOTAUX		VT	20 734 141	VU	260 473	VV	20 473 668			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	6 190 903		940 038		2 217 603		3 033 262	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 992 052		1 992 052						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	65 248		65 248						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 409		5 409						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	66 672		66 672						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	276 449		276 449					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	61 952		61 952					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	14 450		14 450					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 935 122		300 000		897 748		737 374		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 576		2 576						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	10 610 833	VZ	3 724 846		3 115 351		3 770 636		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	1 935 122			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	919 741		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

SAGE Experts-comptables Janvier 2020

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 35 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MCS										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	QD	2 000 000	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB								
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	QD	2 638 661		- Autres réserves	ZD	2 638 661								
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE									
	TOTAL I	QF	4 638 661		Autres répartitions	ZF									
										Report à nouveau	ZG	2 000 000			
										QNB : le total I doit nécessairement être égal au total II	TOTAL II	ZH	4 638 661		
RENSEIGNEMENTS DIVERS															
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)										J7	84 383	YQ	24 702	
	- Engagements de crédit-bail immobilier												YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus												YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance												YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										JS	13 675	YX	13 675	
	- Personnel extérieur à l'entreprise												YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												SS	294 280	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES		ST	96 235	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												ZJ	404 190		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE												YW	696	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS		YZ	45 146	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												YX	45 842		
TVA	- Montant de la TVA collectée												YY	246 370	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												YZ	60 467	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *												QB	415 157	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *												QS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												ZK	1,32 %	
	- Numéro de centre agréé *										XP				
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)														
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice														
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies												RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe										JA				
	Plus-values à 15 %										JK				
	Plus-values à 19 %										JM				
	Groupe: résultat d'ensemble										JD				
	Plus-values à 15 %										JN				
Plus-values à 19 %										JP					
Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH					
N° SIRET de la société mère du groupe										JJ					

(*) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables Janvier 2020

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 59 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MCS										Néant <input type="checkbox"/>						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	QC	2 000 000	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB									
	Resultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	QD	2 638 661		- Autres réserves	ZD	2 638 661									
	Prélèvements sur les réserves	QE			Dividendes	ZE										
	TOTAL I	QF	4 638 661		Autres répartitions	ZF										
										Report à nouveau	ZG	2 000 000				
										TOTAL II	ZH	4 638 661				
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										84 383	YQ	24 702			
	- Engagements de crédit-bail immobilier											YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus											YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES AGENTS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance											YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) JS										13 675	XQ	13 675			
	- Personnel extérieur à l'entreprise											YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	294 280			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES											ST	96 235			
Total du poste correspondant à la ligne PW du tableau n° 2052											ZJ	404 190				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, GFE, CVAE											YW	696			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS											9Z	45 146			
Total du poste correspondant à la ligne PW du tableau n° 2052											YN	45 842				
TVA	- Montant de la TVA collectée											YY	246 370			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	60 467			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019)*											QB	415 157			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*											QS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*											ZK	1,32 %			
	- Numéro de centre agréé* XP															
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RC				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies											RF				
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
	Groupe: résultat d'ensemble JD										Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
											Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
											Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ					

SAGE Experts-comptables Janvier 2020

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 51 750 089,09 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 265 479,50 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/06/2020 par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels et des articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evenements postérieurs à la clôture

Lors de la crise sanitaire liée au virus Covid 19, l'entreprise a été impactée par le ralentissement de l'activité de ses filiales de façon globale.

A la date d'établissement des présents états financiers, l'impact de la fermeture de ses filiales ne peut pas être déterminé de manière fiable.

Faits caractéristiques de l'entreprise

Titres de participation :

- **SCI NANTES 15 BIS RUE DE STRASBOURG :** Acquisition de 1 part pour un montant de 1€ en date du 02/07/2019 sur les 100 parts composant son capital social. Détention du capital à hauteur de 1 %.

- **SNC COURTONNE RESTAURATION :**

Liquidation de la SNC COURTONNE RESTAURATION le 24/12/2019.

La sortie des titres a été comptabilisée en charge exceptionnelle pour 7 500 € et la créance d'un montant de 142 113 € a été passée en perte.

- **Dotation de provision sur titres :**

Une dotation de provision sur les actions SAS STADE MALHERBE DE CAEN a été comptabilisée au 31/12/2019 à hauteur d'un montant de 143 612 €.

Capital

Suivant acte sous seing privé en date du 26 novembre 2019, les associés de la SAS 2MCS ont décidé de réduire le capital social de la société de la somme de 224 000 €, par voie de rachat, en vue de l'annulation de 14 actions de 16 000 € de valeur nominale chacune, les dites actions étant annulées pour leur valeur de rachat, soit un montant global de 1 772 503.14 € pour la totalité des 14 actions rachetées, imputées à due concurrence de la valeur nominale desdites actions, soit la somme de 224 000 €, sur le capital social, et le solde, soit 1 548 503.14 € sur le compte « Autres réserves » et de réserver ce rachat au profit de Madame Caroline Logeais-Besneville pour 886 251.57 € ainsi que pour Madame Stéphanie Ropars-Besneville pour 886 251.57 €.

Suivant acte sous seing privé en date du 18 décembre 2019, il a été décidé :

- de l'apport par Madame Caroline Logeais-Besneville de la nue-propiété de 240 actions de la SAS 2MCS, au profit de la société SC CVJ et d'agréeer la société SC CVJ en qualité de nouvelle associée de la société.
- de l'apport par Madame Stéphanie Ropars-Besneville de la nue-propiété de 240 actions de la SAS 2MCS, au profit de la société CPL INVEST et d'agréeer la société CPL INVEST en qualité de nouvelle associée de la société.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables (suite)

Répartition du capital social

• Madame Martine BESNEVILLE	1 parts en PP 240 parts en U
• Monsieur Michel BESNEVILLE	1 parts en PP 240 parts en U
• Madame Caroline LOGEAIS-BESNEVILLE	1 part en PP
• Madame Stéphanie ROPARS-BESNEVILLE	1 part en PP
• Monsieur Laurent ROPARS	1 part en PP
• Monsieur Frédéric LOGEAIS	1 part en PP
• SC CVJ	240 part en NP
• SC CPL INVEST	240 part en NP

Dettes garanties par des sûretés réelles :

* Nantissement des 407 750 actions de la SAS SOCIETE HOTELIERE NANTES CHATEAU (SAS au capital de 5 825 000 euros, ayant son siège social à NANTES (44 000), 15 Bis Rue de Strasbourg, dont elle est titulaire, en garantie des emprunts consentis par le CREDIT AGRICOLE 15, Esplanade Brillaud de Laujardière à CAEN (14050) et par le CREDIT LYONNAIS 6, Place de la République à CAEN (14 000), pour un montant initial de 5 000 000 euros.

Engagements financiers

- Intérêts sur emprunts restant à payer : 598 138 €

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	48 235	4 135	12 617	39 753
Immobilisations financières	31 345 888	6 721 144	1 658 125	36 408 907
TOTAL	31 394 123	6 725 279	1 670 742	36 448 660

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	35 529	5 391	12 617	28 303
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières		143 612		143 612
TOTAL	35 529	149 003	12 617	171 915

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Inst.generales, agcts, amenagt	1 890	1 890	0	7 ans
Materiel de transport	15 540	15 540	0	de 3 à 4 ans
Mat.bureau & informatique	12 808	6 991	5 816	de 3 à 5 ans
Mobilier	9 515	3 882	5 634	de 5 à 10 ans
TOTAL	39 753	28 303	11 450	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	10 233	10 233	10 233		10 233
TOTAL	10 233	10 233	10 233		10 233

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	20 479 653	5 985	20 473 668
Actif circulant et charges d'avance	254 488	254 488	
TOTAL	20 734 141	260 473	20 473 668

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	208 556
Clients et comptes rattachés	8 834
Autres créances	
Disponibilités	159 563
TOTAL	376 953

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	16 000	8 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés	-14	16 000	-224 000
Titres en fin d'exercice	486	16 000	7 776 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	6 190 903	940 038	2 217 603	3 033 262
Dettes financières diverses	3 927 174	2 292 052	897 748	737 374
Fournisseurs	65 248	65 248		
Dettes fiscales et sociales	424 932	424 932		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 576	2 576		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	10 610 833	3 724 846	3 115 351	3 770 636

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 453
Emprunts et dettes financières divers	4 207
Fournisseurs	8 363
Dettes fiscales et sociales	22 341
Autres dettes	
TOTAL	44 364

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.

Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 12 640 €.

Le CICE 2018 totalise 12 8072 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fonds de roulement.

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres	3
Employés	1
TOTAL	4

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS SHVLC	37 500	2 300 616	70	3 762 500	3 762 500	2 850 664		4 817 314	857 599	350 000
SCI DU SOLEIL	1 000	23 002	70	700	700	49 231		866 380	54 237	
SAS SHNC	5 825 000	-2 064 927	70	4 209 296	4 209 296	902 624		2 602 363	- 46 789	
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SNC ESNEE BESNEVILLE	97 567		50	48 784	48 784	-1 888 097		7 420 409	4 031 143	1 670 886
SARL HE	15 000 000	8 398 684	50	7 432 839	7 432 839	14 794 472		365 415	4 038 435	1 079 804
SCI DU PRE GERVAIS	646 384		25	165 544	165 544	-103 955		230 497	157 996	40 004
→ Participations (0 à 10 % du capital détenu)										
SCI PHILIPPE DE DANGEAU	870		0.35	4 000	4 000			363 893	282 292	957
SNC DU ROND POINT	120 907		0.97	0.15	0.15	5 985		2 204 876	616 430	5 985
SNC SHEG	762	14 512	0.2	2	2			840 117	135 407	140
SNC AMIRAL HAMELIN	10 000	-2 651 507	1	1 600	1 600			2 347 673	1 348 883	
SARL HBR	15 000	1 909 969	5	760	760	33 796		108 228	160 209	
SARL HBL	15 000		5	750	750	1 842 861		56 751	923	

DÉTAIL DU BILAN

In Extenso

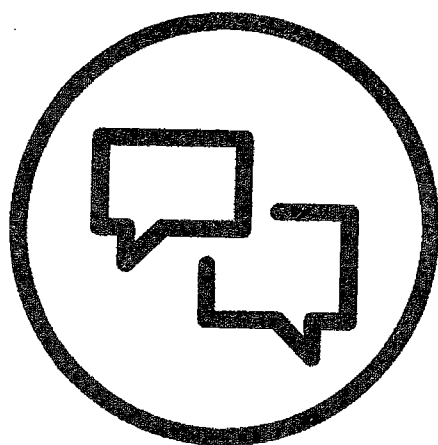
Audit

2 MCS

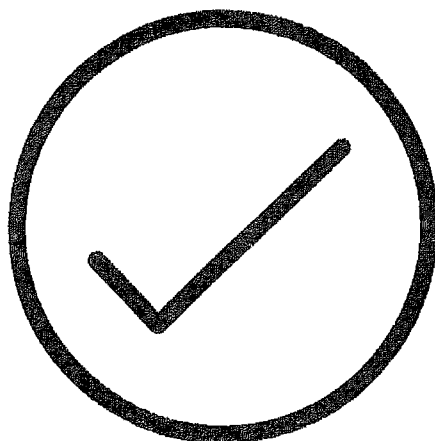
*Société par Actions Simplifiée au capital de 7.776.000 €
Siège social : 9 rue Villa les Jeux*

50430 SAINT GERMAIN SUR AY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2019**



Écoute



Certification



Risque

In Extenso Secag

26 route de Coutances
BP 339
50350 Donville-les-Bains

Tél. : +33 (0)2 33 91 35 35
donville@inextenso.fr
www.inextenso.fr

A l'assemblée générale de la société 2 MCS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **société 2 MCS** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par les dirigeants le 16 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- ✓ La note "*Capital dans les faits caractéristiques de l'entreprise*" de l'annexe des comptes annuels concernant les opérations de l'exercice réalisées sur le capital de la société.
- ✓ La note "*Événements postérieurs à la clôture*" de l'annexe des comptes annuels relative à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

5119

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner plus particulièrement les données et les hypothèses retenues par la société lors de son estimation de la valeur d'inventaire des titres de participation. Nous avons vérifié leur caractère raisonnable et leur cohérence par rapport aux informations dont nous disposons par ailleurs dans le cadre de nos travaux.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 17 août 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.


Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

JM1 

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

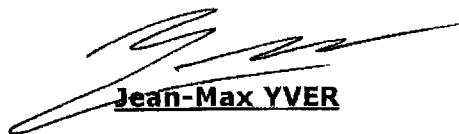
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DONVILLE LES BAINS,
Le 11 Septembre 2020

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
IN EXTENSO SECAG



Jean-Max YVER



Jean-Yves MERCIER

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

5117 8

Bilan Actif

	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage Industriels	39 753	28 303	11 450	12 706
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	15 929 240	143 612	15 785 628	15 936 739
Créances rattachées à des participations	20 479 633		20 479 633	15 409 114
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres	20		20	20
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	36 448 660	171 915	36 276 745	31 358 594
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	240 207		240 207	254 582
Autres créances	14 070		14 070	40 955
Capital souscrit et appelé, non versé	10 233	10 233		
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	15 218 856		15 218 856	18 524 393
Charges constatées d'avance (3)	212		212	
ACTIF CIRCULANT (II)	15 483 577	10 233	15 473 344	18 819 930
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	51 932 237	182 148	51 750 089	50 178 524
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé : 7 776 000)		7 776 000	8 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		800 000	800 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		28 297 776	27 207 618
Report à nouveau		2 000 000	2 000 000
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		2 265 480	2 638 661
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	(I)	41 139 256	40 646 279
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS	(III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 190 903	7 112 246
Emprunts et dettes financières divers		3 927 174	2 209 800
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		65 248	88 220
Dettes fiscales et sociales		424 932	119 348
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 576	2 631
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
DETTES	(IV)	10 610 833	9 532 244
Écart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL	(I à V)	51 750 089	50 178 524
(1)	Dont à plus d'un an	6 885 987	7 652 250
	Dont à moins d'un an	3 724 846	1 879 994
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2019			31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 210 567		1 210 567	1 118 946
Chiffres d'affaires nets	1 210 567		1 210 567	1 118 946
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			13 645	17 847
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1	0
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			1 224 213	1 136 793
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock			404 190	589 676
Autres achats et charges externes (5)			45 842	50 022
Impôts, taxes et versements assimilés			438 946	431 408
Salaires et traitements			184 045	168 215
Charges sociales			5 391	7 541
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			1 078 414	1 246 862
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			145 799	-110 070
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			3 147 777	2 922 664
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			585 933	568 008
Reprises sur provisions et transferts de charges			10 233	10 233
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			3 743 942	3 500 904
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions			153 845	10 233
Intérêts et charges assimilées (4)			267 294	100 295
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			421 139	110 528
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			3 322 803	3 390 376
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			3 468 602	3 280 307

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	417	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	417	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 767	149
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 500	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	22 267	149
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-21 850	-148
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 181 272	641 497
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 968 572	4 637 697
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 703 092	1 999 036
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	2 265 480	2 638 661
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées	209 225	210 494
(4) Dont intérêts entreprises liées	18 269	34 024
(5) Dont Crédit-bail mobilier	16 716	16 716
(6) Dont Crédit-bail Immobilier		

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 51 750 089,09 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 265 479,50 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/06/2020 par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 Juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels et des articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

:

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evenements postérieurs à la clôture

Lors de la crise sanitaire liée au virus Covid 19, l'entreprise a été impactée par le ralentissement de l'activité de ses filiales de façon globale.

A la date d'établissement des présents états financiers, l'impact de la fermeture de ses filiales ne peut pas être déterminé de manière fiable.

Faits caractéristiques de l'entreprise

Titres de participation :

- **SCI NANTES 15 BIS RUE DE STRASBOURG :** Acquisition de 1 part pour un montant de 1€ en date du 02/07/2019 sur les 100 parts composant son capital social. Détention du capital à hauteur de 1 %.
- **SNC COURTONNE RESTAURATION :**

Liquidation de la SNC COURTONNE RESTAURATION le 24/12/2019.

La sortie des titres a été comptabilisée en charge exceptionnelle pour 7 500 € et la créance d'un montant de 142 113 € a été passée en perte.
- **Dotaton de provision sur titres :**

Une dotation de provision sur les actions SAS STADE MALHERBE DE CAEN a été comptabilisée au 31/12/2019 à hauteur d'un montant de 143 612 €.

Capital

Suivant acte sous seing privé en date du 26 novembre 2019, les associés de la SAS 2MCS ont décidé de réduire le capital social de la société de la somme de 224 000 €, par voie de rachat, en vue de l'annulation de 14 actions de 16 000 € de valeur nominale chacune, les dites actions étant annulées pour leur valeur de rachat, soit un montant global de 1 772 503.14 € pour la totalité des 14 actions rachetées, imputées à due concurrence de la valeur nominale desdites actions, soit la somme de 224 000 €, sur le capital social, et le solde, soit 1 548 503.14 € sur le compte « Autres réserves » et de réserver ce rachat au profit de Madame Caroline Logeais-Besneville pour 886 251.57 € ainsi que pour Madame Stéphanie Ropars-Besneville pour 886 251.57 €.

Suivant acte sous seing privé en date du 18 décembre 2019, il a été décidé :

- de l'apport par Madame Caroline Logeais-Besneville de la nue-propriété de 240 actions de la SAS 2MCS, au profit de la société SC CVJ et d'agréer la société SC CVJ en qualité de nouvelle associée de la société.
- de l'apport par Madame Stéphanie Ropars-Besneville de la nue-propriété de 240 actions de la SAS 2MCS, au profit de la société CPL INVEST et d'agréer la société CPL INVEST en qualité de nouvelle associée de la société.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables (suite)

Répartition du capital social

• Madame Martine BESNEVILLE	1 parts en PP 240 parts en U
• Monsieur Michel BESNEVILLE	1 parts en PP 240 parts en U
• Madame Caroline LOGEAIS-BESNEVILLE	1 part en PP
• Madame Stéphanie ROPARS-BESNEVILLE	1 part en PP
• Monsieur Laurent ROPARS	1 part en PP
• Monsieur Frédéric LOGEAIS	1 part en PP
• SC CVJ	240 part en NP
• SC CPL INVEST	240 part en NP

Dettes garanties par des sûretés réelles :

* Nantissement des 407 750 actions de la SAS SOCIETE HOTELIERE NANTES CHATEAU (SAS au capital de 5 825 000 euros, ayant son siège social à NANTES (44 000), 15 Bis Rue de Strasbourg, dont elle est titulaire, en garantie des emprunts consentis par le CREDIT AGRICOLE 15, Esplanade Brillaud de Laujardière à CAEN (14050) et par le CREDIT LYONNAIS 6, Place de la République à CAEN (14 000), pour un montant initial de 5 000 000 euros.

Engagements financiers

- Intérêts sur emprunts restant à payer : 598 138 €

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	48 235	4 135	12 617	39 753
Immobilisations corporelles	31 345 888	6 721 144	1 658 125	36 408 907
Immobilisations financières				
TOTAL	31 394 123	6 725 279	1 670 742	36 448 660

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	35 529	5 391	12 617	28 303
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence		143 612		143 612
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	35 529	149 003	12 617	171 915

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Inst.généralistes, agcs, amenagt	1 890	1 890	0	7 ans
Matériel de transport	15 540	15 540	0	de 3 à 4 ans
Mat.bureau & informatique	12 808	6 991	5 816	de 3 à 5 ans
Mobilier	9 515	3 882	5 634	de 5 à 10 ans
TOTAL	39 753	28 303	11 450	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	10 233	10 233	10 233		10 233
TOTAL	10 233	10 233	10 233		10 233

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	20 479 653	5 985	20 473 668
Actif circulant et charges d'avance	254 488	254 488	
TOTAL	20 734 141	260 473	20 473 668

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	208 556
Clients et comptes rattachés	8 834
Autres créances	
Disponibilités	159 563
TOTAL	376 953

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	16 000	8 000 000
Titres émis	-14	16 000	-224 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	486	16 000	7 776 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	6 190 903	940 038	2 217 603	3 033 262
Dettes financières diverses	3 927 174	2 292 052	897 748	737 374
Fournisseurs	65 248	65 248		
Dettes fiscales et sociales	424 932	424 932		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 576	2 576		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	10 610 833	3 724 846	3 115 351	3 770 636

Charges à payer par postes du bilan	Montant .
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 453
Emprunts et dettes financières divers	4 207
Fournisseurs	8 363
Dettes fiscales et sociales	22 341
Autres dettes	
TOTAL	44 364

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.

Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 12 640 €.

Le CICE 2018 totalise 12 8072 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fonds de roulement.

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres	3
Employés	1
TOTAL	4

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS SHVLC	37 500	2 300 616	70	3 762 500	3 762 500	2 850 664		4 817 314	857 599	350 000
SCI DU SOLEIL	1 000	23 002	70	700	700	49 231		866 380	54 237	
SAS SHNC	5 825 000	-2 064 927	70	4 209 296	4 209 296	902 624		2 602 363	- 46 789	
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SNC ESNEE BESNEVILLE	97 567		50	48 784	48 784	-1 888 097		7 420 409	4 031 143	1 670 886
SARL HE	15 000 000	8 398 684	50	7 432 839	7 432 839	14 794 472		365 415	4 038 435	1 079 804
SCI DU PRE GERVAIS	646 384		25	165 544	165 544	-103 955		230 497	157 996	40 004
→ Participations (0 à 10 % du capital détenu)										
SCI PHILIPPE DE DANGEAU	870		0,35	4 000	4 000			363 893	282 292	957
SNC DU ROND POINT	120 907		0,97	0,15	0,15	5 985		2 204 876	616 430	5 985
SNC SHEG	762	14 512	0,2	2	2			840 117	135 407	140
SNC AMIRAL HAMELIN	10 000	-2 651 507	1	1 600	1 600			2 347 673	1 348 883	
SARL HBR	15 000	1 909 969	5	760	760	33 796		108 228	160 209	
SARL HBL	15 000		5	750	750	1 842 861		56 751	923	

2MCS
Société par actions simplifiée
au capital de 7 776 000 euros
Siège social : 9 Rue Villa des Jeux
50430 ST GERMAIN SUR AY
381 228 824 RCS COUTANCES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 SEPTEMBRE 2020**

**TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019 SOUMISE ET ADOPTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 2 265 479,50 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	2 265 479,50 euros
Report à nouveau antérieur	2 000 000,00 euros
Réserve légale	22 400,00 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 3 937 959,50 euros

Dividendes

A titre de dividende 349 920,00 euros

Total 4 287 879,50 euros 4 287 879,50 euros

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 720 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 26 septembre 2020.

K

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Laurent ROPARS

